

La police municipale met le cap sur la proximité

Outre une hausse significative des effectifs programmée sur plusieurs années, la Ville a impulsé en 2021 un changement profond de méthode dont les premiers résultats sont encourageants

Querelles intestines, management hasardeux, absence de pilotage par le pouvoir politique... pendant de nombreuses années, la police municipale aixoise semblait un peu fonctionner en roue libre. Aussi, après la réélection de Maryse Joissains en 2020, la nécessité d'un sursaut s'était imposée. Un vaste chantier de réforme avait été confié au jeune adjoint qui venait de diriger la campagne victorieuse de la maire sortante: Sylvain Dijon.

En ce début d'année, l'élu vient présenter le premier bilan d'étape de ce plan sur trois ans qui promettait non seulement un effort important dans le recrutement de nouveaux agents mais aussi un changement profond dans la méthode de travail.

Dès 2021, 10 postes ont été créés et sept postes vacants ont été pourvus, de quoi redonner un peu d'allant aux équipes. Les chiffres présentés sont éloquent: des contrôles routiers multipliés par deux, +14% d'interventions, +15% de faits traités sur la voie publique, +37% de rapports rédigés... Mais pour l'heure, c'est surtout l'organisation des missions, orientée vers une présence accrue sur le terrain, qui a permis d'aboutir à cette progression impressionnante de l'activité.

Le retour en force des services de nuit et des patrouilles pédestres

Depuis l'été, la police municipale est à nouveau présente 24h/24 avec le retour des patrouilles de nuit, des chefs sont désormais obligatoirement présents les week-ends et les jours fériés ainsi qu'à tous les briefings de prise de poste. Surtout, la police municipale s'est dotée d'outils de suivi de son activité afin de mesurer sa présence sur l'ensemble du vaste territoire aixois et de la corriger au passage pour n'en oublier aucun recoin. Tableaux, graphiques, synthèses chiffrées détaillant les différents items quartier par quartier sont édités et épluchés quotidiennement. L'objectif étant de s'assurer que chaque secteur bénéficie d'une présence régulière des patrouilles pédestres chargées d'aller au contact des commerçants et des différents interlocuteurs de proximité pour "faire remonter de l'information".

Ainsi, le nombre de patrouilles pédestres a été multiplié par huit entre 2019 et 2021 sur l'ensemble de la ville, y compris dans les quartiers prioritaires où elles avaient totalement disparu. Si l'on en croit les tableaux, les agents municipaux ont réinvesti tous les terrains opérationnels: les abords des écoles font l'objet d'une attention accrue, comme les nuisances sonores (deux fois plus d'interventions), les rodéos en deux-roues et la surveillance des axes routiers. "Ces bons résultats ont été obtenus à effectifs quasi constants car les recrutements effectués tout au long de l'année n'ont été opérationnels pour la plupart qu'à compter de la rentrée", analyse Sylvain Dijon. Leur déploiement pourrait donc venir encore amplifier cette dynamique pour l'année 2022 au cours de laquelle six nouveaux postes vont être créés. "Il n'y a pas de secret, pour faire de la proximité, il faut de l'humain", assure l'élu. **R.Ct.**



L'adjoint à la sécurité, Sylvain Dijon (ci-contre), suit de près la mise en œuvre de cette réforme qu'il a initiée dès sa prise de fonction en 2020. /PHOTOS LP



LES CHIFFRES CLÉ

9034 interventions de jour comme de nuit en 2021 contre 7911 en 2019 (+14,2%)

5987 faits traités sur la voie publique contre 5096 en 2019 (+15,7%)

896 réquisitions judiciaires

22 012 mains courantes contre 21437 en 2019 (+2,6%)

1535 rapports rédigés contre 1120 en 2019 (+37%)

Données du 1^{er} janvier 2021 au 5 novembre 2021 comparées avec celles de l'année 2019, la comparaison avec 2020 n'étant pas jugée pertinente en raison des longues périodes de confinement strict.

LA BRIGADE DE L'ENVIRONNEMENT

De nouveaux moyens contre les dépôts sauvages

Avec seulement cinq agents, la brigade de l'environnement était un peu le parent pauvre de la police municipale aixoise. Comment imaginer que l'action d'un si petit nombre puisse avoir un impact significatif sur un territoire grand comme deux fois et demi Paris? Heureusement, l'équipe s'est vue renforcée de trois agents supplémentaires arrivés l'an dernier. À cela s'ajoute un pilotage resserré de la nouvelle équipe désormais rattachée à la police municipale. En centre ville, la brigade de l'environnement a pour mission d'encadrer les comportements des particuliers et des commerçants pour s'assurer que les poubelles et autres cartons ne viennent pas s'amonceler n'importe comment sur une voie publique très fréquentée. Elle doit également veiller à ce que les forains remballent consciencieusement à l'issue des marchés.

Mais une autre mission, cruciale, a été érigée en priorité: la lutte contre les dépôts sauvages devenus en quelques années un véritable fléau doublé d'une catastrophe environnementale. Il suffit de songer au plateau de l'Arbois et aux 500 000 mètres cube de gravats, de matériaux de construction, de déchets parfois toxiques que des particuliers et professionnels indécents sont venus y entasser en quelques années. Avec un coût pour la collectivité chiffré à plusieurs millions d'euros pour la remise en état.

Des caméras de chasse dissimulées

Mais surtout, il s'agit d'empêcher que de nouveaux dépôts viennent regarnir ces hectares de garrigue à mesure qu'ils sont dépollués. Pour cela, des patrouilles sont désormais régulièrement organisées dans les créneaux les plus à risque, ceux qui correspondent aux heures de fin de chantier, le vendredi soir, ou le dimanche matin. Le reste du temps, des caméras de vidéoprotection reliées au centre de supervision urbain (CSU) secondées par des caméras "de chasse", dissimulées sur l'ensemble du secteur, doivent surprendre les véhicules qui viennent décharger. L'objectif étant de pouvoir ensuite engager des poursuites sur la base de ces preuves, ce qui aujourd'hui, n'arrive quasiment jamais. "C'est très difficile d'identifier un individu qui vient décharger en 30 secondes sur un territoire de 19 000 hectares, reconnaît Sylvain Dijon, j'évite de regarder les pourcentages car ça serait décourageant. Mais même si on est à 3%, ce qui compte c'est qu'on progresse et qu'on y arrive de plus en plus. C'est un travail de fond, de longue haleine et nous allons tout faire pour éradiquer ça dans les trois prochaines années".

La Ville souhaite aussi que le Parquet comme les services de l'État désignent des référents afin d'assurer à l'avenir que ces comportements soient sanctionnés.